

Actu'Info

n°1 Mai 2019

Edito : Communiquons !

Nous avons le plaisir d'inaugurer le premier **Actu'Info**, passerelle de communication entre les membres de l'AMA.

Notre objectif n'est autre que le partage de l'information pour que chacun des membres soit au fait de ce qui se passe au sein de la profession tant au niveau national qu'international.

En communiquant plus et mieux, l'AMA souhaite créer une réelle communauté d'actuaire, consolider les liens entre les membres actuels, faire adhérer plus de nouveaux membres, et porter ainsi la profession aux meilleurs standards.

Equipe de rédaction

*Amal BENJELLOUNE
Roukia LAHLOU
Kawtar KALIL*





Tables rondes... et de 4!!!

Afin de matérialiser cette volonté de communiquer, l'AMA organise **depuis le 30 mars 2019** et de manière **bimensuelle**, des tables rondes composées des membres de l'AMA et de quelques représentants du Conseil d'Administration.

Tenues en groupe restreints, ces réunions sont une réelle opportunité pour présenter les réalisations de l'AMA à l'échelle nationale et internationale mais surtout d'offrir aux membres un lieu de partage et d'échange pour exprimer leurs ressentis, pour formuler leur besoins et leurs attentes et pour discuter avec le conseil et proposer de nouveaux axes d'amélioration...

Après 4 tables rondes riches et intenses, les principales propositions qui ont été formulées comptent le **renforcement de la communication** vis-à-vis des membres... en réponse, l'AMA a vu émerger une **nouvelle équipe communication** depuis Avril 2019. Déployer le projet de **formation continue** (CPD) pour les membres de l'AMA était le second axe proposé, dans le but de faire **évoluer le processus de qualification** des membres. Pour fédérer la communauté des actuaires pratiquant au Maroc, les participants proposent de **créer une commission de recrutement**.

Et ce n'est pas fini... les tables rondes continuent jusqu'au mois de juin ... nous vous y attendons impatiemment !





Les Partenariats...un pari gagné d'avance

Renforcer les partenariats à l'échelle nationale et internationale...tel a été le leitmotiv de l'AMA pour consolider la position de l'Association et offrir aux membres actuels et futurs le cadre opportun au développement de la profession. Pour ce faire, il a fallu tout d'abord se positionner à l'échelle internationale ce qui s'est, entre autre, traduit par l'Organisation du 5ème Congrès Actuariel Africain, la Nomination de l'AMA en tant que **président du comité Afrique**, la **désignation de l'AMA**, avec l'Afrique du Sud, comme représentant du continent dans la task-force travaillant sur le projet de restructuration de l'AAI, et surtout l'accréditation de l'AMA auprès du FMI.

Parallèlement, l'AMA a toujours accordé un intérêt soutenu à la formation des actuaires. Naturellement, cela s'est traduit par la mise en place de partenariats académiques à travers l'accompagnement de l'école de référence **INSEA** dans la formation des actuaires marocains (renouvellement de la convention AMA-INSEA-ACAPS-FMSAR en Avril 2019), la mise en place d'un **Master Eco-durable avec l'ENSIAS** et la contribution de notre association au lancement d'une formation à la **Finance Islamique au niveau de l'école doctorale de l'EMI**.



La Formation continue...sous de nouveaux auspices

Les membres Actuaires ne sont pas en reste car l'accès à la formation leur est désormais ouvert ! En effet, pour les membres de l'Association qui souhaitent se mettre à niveau ou tout simplement consolider leurs bases techniques, l'AMA a obtenu **l'accès gratuit** aux formations précitées dispensées par l'**INSEA** et l'**ENSIAS**.

Comment y adhérer ? Pas trop compliqué...

- Envoyez à l'AMA votre souhait d'intégrer l'une des dites formations à travers un e-mail à l'adresse contact@ama.ma ou ama.actuaire@gmail.com;
- Etapez votre demande par les raisons motivant votre intérêt pour la dite formation.
- Mettez à jour votre fiche de renseignement (formation de base, année d'obtention du diplôme d'actuaire, expérience professionnelle, e-mail, téléphone) sur le site Web AMA.

En sus, l'AMA œuvre pour la mise en place d'un programme de formation continue - **CPD** [Continuing Professional Development]– nécessaire au développement et à la mise à niveau de la profession tant d'un point de vue technique que non technique (développement personnel, Management,...).